

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



---

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

**CHAPITRE 29**

**MINISTERE  
DES MINES, DE L'INDUSTRIE  
ET DU DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE**

---

VERSION FRANÇAISE

---

## SOMMAIRE

---

	<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>5</b>
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	7
<b>2.</b>	<b>ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>8</b>
2.1.	<b>PROGRAMME 376: VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES</b>	<b>9</b>
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	10
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	14
2.2.	<b>PROGRAMME 377: DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES</b>	<b>21</b>
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	22
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	23
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	24
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	28
2.3.	<b>PROGRAMME 378: VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE</b>	<b>35</b>
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	36
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	37
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	38
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	41
2.4.	<b>PROGRAMME 379: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE</b>	<b>46</b>

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	48
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	48
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	51
<b>3.</b>	<b>BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES</b>	<b>62</b>
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	63
3.2.	LEÇONS APPRISES	65
3.3.	PERSPECTIVES	65

## NOTE EXPLICATIVE

---

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

## 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Les différentes actions du MINMIDT s'inscrivent dans la volonté du Gouvernement de développer un secteur industriel sain, compétitif, diversifié et capable d'inverser la structure du commerce extérieur; en clair, il est question pour ce Département Ministériel, d'apporter sa contribution à l'amélioration de la croissance, dont l'objectif est fixé à un taux estimatif de 5,5 % en moyenne annuelle dans la période 2010-2020.

### **Objectif Stratégique du sous-secteur**

L'objectif sectoriel assigné au MINMIDT est d'assurer l'industrialisation à travers la transformation des matières premières locales ainsi que la promotion des exportations.

A ce titre, il s'agira de :

- i. valoriser les richesses minières du pays ;
- ii. promouvoir la transformation de l'aluminium et de l'acier ;
- iii. développer les filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois ;
- iv. faire du Cameroun une véritable destination d'investissements ;
- v. promouvoir le développement des normes et qualités ;
- vi. promouvoir et valoriser des innovations technologiques

## 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Depuis l'année 2009, le Gouvernement camerounais s'est engagé dans un vaste chantier visant à promouvoir la croissance et l'emploi. Un document d'orientation de cette politique a été réalisé : le DSCE (Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi) qui énonce des objectifs clairs de politique économique, sociale et culturelle pour le Cameroun à l'horizon 2020.

La contribution du MINMIDT à l'atteinte des objectifs globaux du DSCE est celle traduite de part son objectif stratégique qui est celui d'assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations. A cet effet, ses priorités nationales consistent à :

- valoriser les ressources minières ;
- améliorer la compétitivité de l'industrie camerounaise,
- développer la créativité, valoriser et promouvoir les produits de la recherche.

Le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique créé par le Décret présidentiel N°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement et réorganisé par le Décret n°408 du 09 décembre 2011, est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique industrielle et des stratégies de développement technologique dans les différents secteurs de l'économie nationale. Le Décret n° 2012/432 du 1er octobre 2012, portant organisation du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, a renforcé les missions du MINMIDT.

A ce titre, il est responsable entre autres de :

- l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'industrialisation, de la prospection géologique et des activités minières ;

- la valorisation des ressources naturelles et de la transformation locale des produits agricoles ;
- la normalisation en rapport avec les départements ministériels ;
- la promotion, du suivi de l'investissement privé, de la propriété intellectuelle, des activités des zones franches industrielles et de la mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles.

### 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

L'exécution des programmes du MINMIDT en 2016 a été influencée par un certain nombre de facteurs internes et externes qui ont eu un impact direct sur la performance des actions. On peut citer:

- l'insécurité transfrontalière qui a perturbé l'activité du secteur minier à l'Est et dans le grand Nord;
- la chute drastique des cours de certaines matières premières minérales telles que le fer et la bauxite pour ne citer que ceux là, qui a ralenti la mise en œuvre des projets miniers y relatif;
- la compréhension encore embryonnaire de l'environnement socio-économique, de la gestion et la valorisation des innovations technologiques par les actifs de propriété industrielle;
- l'insuffisance drastique des infrastructures aussi bien dans les services centraux que déconcentrés ;
- la mise en application de la loi n° 2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé. Elle a permis la signature de 137 conventions pour des investissements prévisionnels estimés à **2 322 198 052 697** milliards de francs CFA et 49 913 emplois directs;
- l'harmonisation des inspections des établissements classés dangereux, insalubres et incommodes;
- l'élaboration du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI).

### 1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016

Une augmentation significative de la Quantité d'or canalisée dans les circuits formels par le CAPAM à travers la canalisation au près des artisans miniers de près 36,5 Kg en 2016;

L'amélioration de la connaissance du potentiel minier à travers les campagnes de levées aéroportées couvrant 50 % du territoire national et conforme aux normes internationales, effectuées par le PRECASEM et conduite par la Banque Mondiale.

Une campagne de prospection géologique et minière réalisée ayant abouti à la mise en évidence de deux zones d'indice d'or et un indice de fer de moyenne teneur dans la vallée du Ntem dans la région du sud.

L'élaboration et promulgation de loi portant code minier en décembre 2016 par le Chef de l'État.

## 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.1. PROGRAMME 376

VALORISATION DES RESSOURCES MINIERES ET GEOLOGIQUES

Responsable du programme

**MVOGO JEAN KISITO**  
*Directeur des Mines*

### 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme a été mis en œuvre dans la perspective de permettre aux ressources minières hors pétrole d'apporter leur contribution au produit intérieur brut (PIB) d'une part et d'améliorer la connaissance de notre sous sol d'autre part. A cet effet, il s'agit dans le cadre de ce programme de :

- suivre la mise en œuvre des grands projets miniers par un accompagnement institutionnel;
- développer les activités d'exploitation des ressources minérales ;
- mettre en œuvre le programme de renforcement des capacités du secteur minier par le PRECASEM;
- poursuivre la canalisation des produits issus de l'artisanat minier par le CAPAM ;
- certifier les diamants à travers le PK;
- poursuivre l'amélioration de l'information géologique et minière;
- identifier et géo référencer les sites miniers et géologiques sur l'ensemble du territoire national.

OBJECTIF	<b>Accroître la contribution des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB</b>	
<b>INDICATEUR</b>	<b>Intitulé :</b>	<b>Revenus issus de la délivrance des titres miniers</b>
	<b>Unité de mesure :</b>	Milliards de Francs CFA
	<b>Valeur de référence :</b>	4
	<b>Année de référence :</b>	2015
	<b>Valeur cible :</b>	6
	<b>Année cible :</b>	2016
<b>INDICATEUR</b>	<b>Intitulé :</b>	<b>Nombres de réserves minières prouvées</b>
	<b>Unité de mesure :</b>	Nombre
	<b>Valeur de référence :</b>	5
	<b>Année de référence :</b>	2015
	<b>Valeur cible :</b>	12
	<b>Année cible :</b>	2019

<b>RÉCAPITULATIF DES ACTIONS</b>	<p align="center"><b>Action 01 : Appui au développement des activités d'exploitation des ressources minérales</b></p> <p align="center"><b>Action 02 : Appui à la mise en œuvre des grands projets miniers</b></p> <p align="center"><b>Action 03 : Amélioration de la Gouvernance du secteur minier</b></p> <p align="center"><b>Action 04 : Intensification de la recherche géologique et minière</b></p> <p align="center"><b>Action 05 : Sécurisation des sites miniers et géologiques</b></p> <p align="center"><b>Action 06 : Contrôle des Activités Minières et Géologiques</b></p> <p align="center"><b>Action 07 : Mise à la disposition et diffusion des textes encadrant le secteur ainsi que l'information géologique et minière nationale</b></p>	
<b>DOTATIONS INITIALES</b>	<b>AE : 1 609 485 000 F CFA</b>	<b>CP : 1 609 485 000 F CFA</b>
<b>Responsable du programme</b>	<b>M. MVOGO Jean Kisito, Directeur des Mines</b>	

<b>OBJECTIF</b>	Accroître la contribution des ressources géologiques et minières hors pétrole au PIB	
<b>Indicateur</b>	Intitulé:	Revenus issus de la délivrance des titres miniers
	Unité de mesure	Mds
	Valeur de référence:	4.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	5.0
<b>Indicateur</b>	Année cible:	2016
	Intitulé:	Nombres de réserves minières prouvées
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	5.0
	Année de référence:	2014
<b>ACTIONS DU PROGRAMME</b>	Valeur Cible	8.0
	Année cible:	2016
	Action 01:	APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES
	Action 02:	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIERES
	Action 03:	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER
Action 04:	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE	
Action 05:	SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERES	
Action 06:	CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES	
Action 07:	MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE NATIONALE	
<b>DOTATIONS INITIALES</b>	<b>AE</b> 4 159 485 000	<b>CP</b> 4 159 485 000
<b>RESPONSABLE DU PROGRAMME</b>	MVOGO JEAN KISITO, Directeur des Mines	

## 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La chute des prix des matières premières sur le marché international et l'insuffisance de moyens logistiques notamment le matériel roulant pour effectuer des descentes sur le terrain sont les principaux éléments qui ont marqué ce programme en 2016.

Le PRECASEM qui est un acteur majeur grâce au financement de la Banque mondiale, a également connu des difficultés à cause de l'insécurité dans les zones frontalières de l'extrême nord et à l'est. Ce qui n'a pas permis le démarrage effectif de la vaste campagne de prospection géologique.

## 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

<p><b>RÉSULTATS TECHNIQUES OBTENUS</b> (au 31 décembre 2016)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La canalisation de certaines substances minérales par le CAPAM et le prélèvement de 15% de la production de l'or issu des exploitations artisanales a permis la rétrocession de plus de 198 kg d'or au trésor public;</li> <li>- une campagne géophysique aéroportée couvrant 50 % du territoire national et conforme aux normes internationales a été réalisée ;</li> <li>- l'élaboration et la promulgation de la loi portant sur le code minier par le chef de l'état;</li> <li>- une campagne de prospection géologique et minière a été réalisée et a abouti à la mise en évidence de deux zones d'indice d'or et un indice de fer de moyenne teneur dans la vallée du ntem dans la région du sud;</li> <li>- la Mise en place progressive d'un cadastre minier modernisé s'est poursuivie et le personnel a été formé à l'utilisation des systèmes informatiques;</li> <li>- la signature d'un accord de transition pour la réorientation stratégique du projet de fer de Mbalam entre l'état et Camlron;</li> </ul>	
<p><b>TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR</b></p>	<p><b>69.69%</b></p>	
<p><b>DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS</b> (écarts)</p>	<p><b>AE : 1 357 404 750</b> (-252 080 250)</p>	<p><b>CP : 1 357 404 750</b> (-252 080 250)</p>
<p><b>CRÉDITS CONSOMMÉS</b></p>	<p><b>AE : 986 470 243</b></p>	<p><b>CP : 986 470 243</b></p>
<p><b>TAUX DE CONSOMMATION</b></p>	<p><b>72,67%</b></p>	

<p align="center"><b>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES</b></p>	<p>Les ressources ont été principalement utilisées à:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la canalisation de certaines substances minérales par le CAPAM et le prélèvement de 15% de la production de l'or issu des exploitations artisanales;</li> <li>- une cartographie détaillée des sites d'exploitations artisanales ainsi que le recensement des équipements de production ont permis de maîtriser et d'améliorer le niveau réel d'activité et de production par site;</li> <li>- le Code Minier a été soumis au parlement, adopté puis promulgué par le Président de la République;</li> <li>- la Mise en place progressive d'un cadastre minier informatisé s'est poursuivie et le personnel a été formé à l'utilisation des systèmes informatiques;</li> </ul>
<p align="center"><b>PERSPECTIVES POUR 2017</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuite des opérations de collecte d'or par le CAPAM, DM;</li> <li>- poursuite du projet PRECASEM;</li> <li>- encadrement des artisans miniers.</li> </ul>

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	<p align="center">AE 3 897 404 750</p>	<p align="center">CP 3 897 404 750</p>
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	<p align="center">Ecart AE 262 080 250</p>	<p align="center">Ecart CP 262 080 250</p>
CRÉDITS CONSOMMÉS	<p align="center">AE</p>	<p align="center">CP 2 734 316 259</p>
TAUX DE CONSOMMATION	<p align="center">70,16 %</p>	

## 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

### Action 01 APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINERALES

Au total, 186,7 Kg d'or ont été canalisés auprès des artisans miniers et collectés auprès des sociétés de l'artisanat minier peu mécanisé pour une valeur de 3 453 968 500 FCFA. Les ressources ont été essentiellement utilisées pour la subvention au CAPAM (600 millions de Francs CFA)

OBJECTIF	Accroître la production des substances minérales							
Indicateur	Intitulé:		Quantité d'or canalisée dans les circuits formels par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  60.83	
	Unité de mesure		kg					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		14.085000038146973					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		60.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		36.5					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	626 000 000	626 000 000	622 800 000	622 800 000				

## Action 02 APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES GRANDS PROJETS MINIERES

Le projet de fer de MBALAM en particulier et les projets miniers en général ont connu quelques retards dus à la chute des cours sur le marché international. La visite du Directeur Général du groupe australien Sundance Resources, par ailleurs PCA de CAM Iron SA, filiale camerounaise, du 10 au 14 juin 2016, a permis de rassurer notre Gouvernement de l'engagement de cette entreprise à développer cet important projet malgré la conjoncture défavorable qui souffle sur le marché mondial de ce minerai depuis deux ans.

OBJECTIF	Faciliter le démarrage effectif des grands projets miniers							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de rapport des conventions minières négociées dans le cadre des projets miniers mine					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  40%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	5.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	02						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	10 000 000	10 000 000	8 000 000	8 000 000				

### Action 03 AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER

- la production d'un certificat d'exportation infalsifiable avec hologramme sécurité;
- un avant projet du décret d'application de code minier a été élaboré et transmis dans les services du premier ministre
- la modernisation du cadastre minier à travers son informatisation;
- une mission de contrôle des sites miniers conduite par le Ministre qu'accompagnait le Secrétaire d'État, a été effectuée dans la région de l'Est.

OBJECTIF	Améliorer la traçabilité dans le processus d'exploitation des substances minérales et la gestion des titres miniers							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de titre miniers attribués				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  95%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		126.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		160.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		152					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000				

## Action 04 INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE

Les ressources de ce projet ont permis d'effectuer les missions de collectes et de levés géologiques.

OBJECTIF	Améliorer l'information géologique et minière							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'indices miniers disponibles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  88.23%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		118.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		136.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		120					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 708 000 000	2 708 000 000	2 656 914 750	2 656 914 750				

## Action 05 SECURISATION DES SITES GEOLOGIQUES ET MINIERS

Les ressources affectées bien qu'appréciables, n'ont pas permis l'atteinte des résultats satisfaisants dans la mise en œuvre de l'activité de cette action. Néanmoins, les activités menées ont permis :

- les descentes sur le terrain pour l'identification et le géo-référencement des sites miniers et géologiques ;
- la compilation et le géo-référencement des données sur les géo-risques, géo-catastrophes, les risques et catastrophes dans les sites d'exploitation géologique et minière de certaines régions.

OBJECTIF	Réduire les risques et prévenir les catastrophes liées aux activités d'exploitation minière et géologiques							
Indicateur	Intitulé:		Taux de sites miniers et géologiques sécurisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  57.14%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		70.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		40					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	46 000 000	46 000 000	38 400 000	38 400 000				

## Action 06 CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES ET GEOLOGIQUES

- **la présence permanente de l'État sur le terrain** est indispensable pour le contrôle des activités minières des sociétés de carrière et dépôts d'explosifs, d'exploitation minière artisanales semi –mécanisées, des eaux minérales et thermo minérales nécessite, pour la contribution du secteur minier à l'accroissement du PIB;
- **les capacités opérationnelles** et les moyens logistiques et financiers qui doivent être renforcés ;
- **les ressources humaines** en quantité et en qualité qui doivent être renforcées ;
- Le suivi des activités de prospection géologique et du monitoring des zones à risques, nécessitent une révision de la hausse des moyens alloués qui se sont avérés insuffisants et n'ont pas permis une réalisation satisfaisante.

OBJECTIF	Assurer une meilleure mise en œuvre des activités minières et géologiques							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  80%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	698 485 000	698 485 000	504 490 000	504 490 000				

**Action 07 MISE À LA DISPOSITION ET DIFFUSION DES TEXTES ENCADRANT LE SECTEUR AINSI QUE L'INFORMATION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE NATIONALE**

Les ressources affectées à cette action ont permis :

- Acquisition du matériel de numérisation
- Acquisition du matériel de bibliothèque, de cartotheque et de lithotheque.

OBJECTIF	Promouvoir le secteur minier camerounais dans toutes ses composantes en vue d'attirer les investisseurs							
Indicateur	Intitulé:	nombre et catégories d'utilisateurs/visiteurs recherchant l'information géologique et minière reçus au CIGM				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  66.66%		
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	50.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	150.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	100						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	21 000 000	21 000 000	16 800 000	16 800 000				

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.2. PROGRAMME 377

DIVERSIFICATION ET AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES  
FILIERES INDUSTRIELLES

Responsable du programme

Mr MINDJOS MOMENY Martin  
*Directeur de l'Industrie*

### 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme d'amélioration de la Compétitivité de l'Industrie Camerounaise repose sur sept actions opérationnelles dont trois sont de nature à avoir un impact significatif quant à l'atteinte de l'objectif du programme:

- le développement des normes et de la qualité. L'objectif à travers celle-ci est d'améliorer le système national de normalisation en vue d'améliorer l'accès des industries au marché extérieur. Il s'agit d'aborder la question des normes en usant de plus de stratégie qui permettra au Cameroun de se faire plus compétitif dans le contexte de l'économie mondiale, tout en améliorant les aspects sociaux et environnementaux. Il peut être mesuré à de nombreux produits industriels homologués, ainsi que le taux de pénétration des marchés extérieurs par les produits Camerounais.

-le redéploiement des filières à fort potentiel de croissance dans l'agro-industrie. Le but visé est de relancer les filières porteuses de croissance afin d'améliorer la part de leur contribution à la production manufacturière. -la densification du tissu industriel local. Il est question de contribuer à la création de nouvelles unités de production dans le secteur et de réduire le taux de mortalité des entreprises industrielles existantes. L'atteinte de cet objectif sera mesurée par le taux d'accroissement annuel des industries au Cameroun que le MINIMIDT fixe à 5%.

<b>OBJECTIF:</b>	Transformer les matières premières agricoles, minières et forestières à travers le développement des filières industrielles	
<b>INDICATEUR</b>	<b>Intitulé :</b>	Indice de production industrielle des principales filières de transformation
	<b>Unité de mesure :</b>	<b>Pourcentage</b>
	<b>Année de référence :</b>	<b>2013</b>
	<b>Valeur de référence</b>	<b>140.3</b>
	<b>Année cible :</b>	<b>2016</b>
	<b>Valeur cible</b>	<b>143</b>
<b>RÉCAPITULATION DES ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Action 01 : <b>promotion d'un cadre incitatif a la diversification industrielle ;</b></li> <li>- Action 02 : <b>appui aux initiatives de transformation des matières premières agricoles, minières et forestières;</b></li> <li>- Action 03 : <b>renforcement et développement des infrastructures de soutien aux activités de transformation;</b></li> <li>- Action 04 : <b>protection et sécurisation du tissu industriel;</b></li> <li>- Action 05 : <b>appui a la compétitivité des filières industrielles;</b></li> <li>- Action 06 : <b>développement des normes alimentaires et de la sécurité sanitaires des aliments ;</b></li> <li>- Action 07 : <b>suivi et contrôle des activités du secteur industriel, des normes et de qualité.</b></li> </ul>	
<b>DOTATIONS INITIALES</b>	<b>AE : 1 650 738 000</b>	<b>CP : 1 650 738 000</b>

<b>Responsable du programme :</b>	<b>M.MINDJOS MOMENY MARTIN, Directeur de l'Industrie</b>
-----------------------------------	--

OBJECTIF	Transformer les matières premières agricoles, minières et forestières à travers le développement des filières industrielles	
Indicateur	Intitulé:	Indice de production industrielle des principales filières de transformation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	7.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	10.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	<p>Action 01: PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE</p> <p>Action 02: APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES</p> <p>Action 03: RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION</p> <p>Action 04: PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL</p> <p>Action 05: APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES</p> <p>Action 06: DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS</p> <p>Action 07: SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE</p>	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 690 738 000	CP 1 690 738 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr MINDJOS MOMENY Martin, Directeur de l'Industrie	

## 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Dans le cadre de la réorientation de sa politique économique et sociale, le Cameroun a formulé en 2009, une vision de développement à long terme, contenue dans le document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE). Cette vision, qui fournit une image du pays à l'horizon 2035, ambitionne de faire de celui-ci, un pays émergent, démocratique et uni dans sa biodiversité. Elle constitue à cet effet, le cadre de référence de la politique économique et sociale du pays et requiert dans le secteur industriel, que celui-ci atteigne le stade de « Nouveau Pays Industrialisé » ceci implique que la part de produits manufacturés dans le PIB soit de l'ordre de 23 à 24 % et que l'exportation de ceux-ci prenne une place plus importante dans la structure des échanges extérieurs. Pour ce faire la stratégie adoptée dans le sous secteur industries et services, vise principalement, en rapport avec les orientations du chef de l'État, la transformation des matières premières dans les secteurs où le pays dispose des avantages comparatifs. Il s'agit de l'agriculture, du bois et des minerais. L'objectif visé à moyen terme, est de porter le taux de transformation actuel de ces matières premières de (11%) à un taux plus élevé de (40%) et de maintenir à la fin le taux de croissance des industries et l'indice de production industrielle respectivement à une moyenne constante de 8% et 5% l'an. L'objectif poursuivi consistera donc à :

- Ø La poursuite du processus d'élaboration du PDI (Plan Directeur d'Industrialisation) ;
- Ø L'élaboration des projets de stratégies SSA (Sécurité Sanitaire des aliments et promotion et développement de la qualité) ;
- Ø Le renforcement des capacités en matière d'inspection des installations classées ;
- Ø La poursuite de la mise en œuvre du programme de conformité avant embarquement ;
- Ø La poursuite de la mise en œuvre de la loi 2013/004 portant fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun ;
- Ø L'amélioration des infrastructures de soutien à l'industrie notamment les zones industrielles, les laboratoires et les centres d'incubation avec la CCIMA.

### 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'accent a été mis sur l'appui à la transformation locale des produits Camerounais et l'appui à l'investissement privé à travers les incitations.

De nombreuses difficultés ont été observées dans le cadre du projet d'élaboration du Plan Directeur d'Industrialisation qui reste le déclencheur attendu du processus d'industrialisation de notre pays.

<b>RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU (au 31 décembre 2016)</b>	Vulgarisation de la loi sur les incitations
	Coordination Centrale des inspections
	Amélioration de la Productivité et de la Compétitivité de la Filière Palmier à Huile (APROCOM-PH)
	Organisation des activités liées à la commission du CODEX Alimentarius
	Élaboration de la politique et de la stratégie nationale de Sécurité sanitaire des aliments(SSA)
	Programme d'évaluation de la conformité avant embarquement
	Assistance technique par le Carpa en vue de la mobilisation des financements pour la construction d'un entrepôt public dans la zone portuaire de Douala
	Appui Technique à la transformation locale des produits agricole
	Organisation des ateliers régionaux de vulgarisation de la loi sur les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun (04 Régions : Est, Nord-Ouest, Ouest et Sud)
	Renforcement du cadre d'accueil des investisseurs au Siège de l'A.P.I. à l'aéroport de Yaoundé et à l'Antenne Régionale du Littoral

<b>TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR</b>	<b>89.54%</b>	
<b>D O T A T I O N D E CRÉDITS RÉVISÉS</b> (écarts)	<b>AE : 1 372 461 401</b> (-278276599)	<b>CP 1 372 461 401</b> (-278276599)
<b>CRÉDITS CONSOMMÉS</b>	<b>AE : 1 007 635 295</b>	<b>CP : 1 006 129 042</b>
<b>TAUX DE CONSOMMATION</b>	<b>73,31 %</b>	

**JUSTIFICATION DU  
RESULTAT ET DE  
L'UTILISATION DES  
RESSOURCES**

Les ressources ont été principalement utilisées à:

- rendre le document du Plan Directeur d'Industrialisation disponible (PDI) ;
- faire signer **51** conventions pour un montant de **1 133 737 069 813** FCFA d'investissements et **32 304** emplois potentiels projetés ;
- l'étude sur la refondation de la Société Nationale d'Investissement a été menée jusqu'à son terme. Le rapport définitif a été déposé.
- rendre les rapports d'inspections disponibles au niveau des comités régionaux et départementaux pour le compte du 2nd semestre 2016 ;
- au lancement par l'ANOR de l'opérationnalisation du Programme d'Évaluation de la Conformité Avant Embarquement (PECAE) institué par Décret N°2015/1875/PM du 1 er juillet 2015.
- rendre disponible le document de la politique et de la stratégie nationale de Sécurité sanitaire des aliments(SSA) ;
- produire le document de la politique et de la stratégie du Système national de promotion et de développement de la qualité ;
- produire les rapports des sessions statutaires du Comité National du codex et de la SSA;
- produire les rapports des missions de contrôle des personnes physiques ou morales agréées aux contrôles et vérifications des appareils à pression ;
- rendre les rapports d'inspection de quelques sociétés exploitant les pipelines disponibles ;
- rendre les rapports de participation aux foires et foras (SIALY 2016, FIDD, FOTRAC, SIARC, MIDEST,...)
- organiser 04 ateliers régionaux de vulgarisation de la loi sur les incitations ;
- la déclaration de l'éligibilité du projet de construction d'un entrepôt public dans la zone portuaire de Douala par le CARPA disponible ;
- l'obtention de l'avis de soutenabilité budgétaire par le MINFI pour le projet d'entrepôts(Douala).
- la mise sur pied de la commission spéciale des contrats de partenariat pour le projet de financement conception, construction, aménagement, exploitation et maintenance des entrepôts au port de Douala.

**PERSPECTIVES POUR 2017**

Pour 2017, le programme mettra l'accent principalement sur la mise en œuvre du plan directeur d'industrialisation et au fonctionnement du comité national des inspections

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	89.54%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 406 461 401	CP 1 406 461 401
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 284 276 599	Ecart CP 284 276 599
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE	CP 1 042 177 792
TAUX DE CONSOMMATION		74,1 %

## 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

### Action 01 PROMOTION D'UN CADRE INCITATIF A LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

La mise en œuvre de la loi fixant les incitations à l'investissement privé aura permis de renseigner l'indicateur qui a connu une évolution positive. Il faut croire qu'avec la vulgarisation de cette loi, les résultats seront meilleurs.

L'organisation des ateliers stratégique a permis de finaliser l'élaboration du Plan Directeur d'Industrialisation. Cependant, des crédits alloués à l'élaboration de la loi élaboration de la loi d'orientation de la politique industrielle du Cameroun n'ont pas pu être consommé à cause de l'indisponibilité du PDI, ils sont été virés à l'ONZFI qui n'a pas eu de subventions en investissement en 2016.

OBJECTIF	Rendre plus attractif le cadre de la transformation des matières premières.							
Indicateur	Intitulé:	Volume de nouveaux investissements en application de la loi sur les incitations				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  118.75%		
	Unité de mesure	Mds						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	200.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	400.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	475						
Indicateur	Intitulé:	Taux d'évolution de l'investissement privé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  96.77%		
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	5.599999904632568						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	6.199999809265137						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	6						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	206 000 000	206 000 000	328 800 000	328 800 000				

**Action 02 APPUI AUX INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES, MINIERES ET FORESTIERES**

Le projet de construction d'une usine de production de jus de mangue à mangoli qui était doté de 200 millions de Francs CFA n'a pas pu être exécuté à cause de son immaturité. Il convient de relever qu'il a été sélectionné dans le cadre de Programme d'Investissement Prioritaires les crédits y afférents ont été virés dans l'action 01 et à l'API pour l'organisation du Cameroun Investment Forum 2017.

OBJECTIF	Augmenter le nombre des industries de transformation des matières premières							
Indicateur	Intitulé:		Évolution de la valeur ajoutée en volume de l'Industrie .Cacao Café Thé; Sucre				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  75%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		14.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		16.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	247 000 000	247 000 000	46 997 338	46 997 338				

**Action 03 RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE TRANSFORMATION**

Les crédits alloués à l'élaboration de la loi élaboration de la loi d'orientation de la politique industrielle du Cameroun n'ont pas pu être consommé à cause de l'indisponibilité du PDI, ils sont été virés à l'ONZFI (50 millions) qui n'a pas eu de subventions en investissement en 2016.

OBJECTIF	Accroître l'accès des investisseurs aux infrastructures de production industrielle							
Indicateur	Intitulé:		Rang dans le classement international du « Doing Business »				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  105.71%	
	Unité de mesure		Nbp					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		158.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		148.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		140					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	138 000 000	138 000 000	185 400 000	185 400 000				

## Action 04 PROTECTION ET SECURISATION DU TISSU INDUSTRIEL

Les difficultés dans le fonctionnement du Comité national des inspections n'ont pas permis de mener à bien les campagnes d'inspection en 2016. Cependant le MINMIDT a formé les inspecteurs de toutes les administrations impliquées et les gouverneurs ont coordonné les inspections au niveau régional.

OBJECTIF	Réduire les risques et prévenir les accidents et catastrophes liées aux activités industrielles							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'accidents et de catastrophes dans les installations industrielles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  80	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		70.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		40.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	65 000 000	65 000 000	53 000 000	53 000 000				

## Action 05 APPUI A LA COMPETITIVITE DES FILIERES INDUSTRIELLES

- Il s'est agit de faire virer les subventions en investissement aux sociétés sous tutelle afin qu'elles puissent réaliser leurs missions.
- L'acquisition des équipements des réactifs et consommables des laboratoires a été effective
- Pour le projet APROCOM-PH:
  - o Acquisition d'une remorque agricole;
  - o Acquisition et installation de 02 groupes électrogènes (150 kVA);

### Acquisition de 02 tracteurs avec remorques;

OBJECTIF	Améliorer la compétitivité des filières industrielles							
Indicateur	Intitulé:		Indice Générale de la production industrielle (IPI)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  90.20%	
	Unité de mesure		Rg					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		140.3000030517578					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		143.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		129					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	222 000 000	222 000 000	217 600 000	217 600 000				

**Action 06 DEVELOPPEMENT DES NORMES ALIMENTAIRES ET DE LA SECURITE SANITAIRES DES ALIMENTS**

Les ressources ont permis l'organisation des sessions statutaires du comité national du CODEX et de la sécurité sanitaire des aliments, l'élaboration de la politique de sécurité sanitaire des aliments, l'élaboration de la stratégie nationale de sécurité sanitaire des aliments/plan de mise en œuvre.

OBJECTIF	Améliorer le système de normalisation et de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de normes élaborées ou mises à jour				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  90%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		1800.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		2000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1800					
Indicateur	Intitulé:		Taux d'application et d'utilisation des normes codex				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  80%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		25.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	110 000 000	110 000 000	105 774 063	105 774 063				

**Action 07 SUIVI ET CONTROLE DES ACTIVITES DU SECTEUR INDUSTRIEL, DES NORMES ET DE QUALITE**

Les bons d'engagement, les procès verbaux de réception et les fiches d'affectation de matériels et d'outils sont disponibles.

OBJECTIF	Assurer une meilleure mise en œuvre des activités industrielles de la normalisation et de la qualité							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  70%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		70					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	702 738 000	702 738 000	468 890 000	468 890 000				

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.3. PROGRAMME 378

VALORISATION DES INVENTIONS, INNOVATIONS  
TECHNOLOGIQUES ET ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Responsable du programme

Madame NNOKO née KOUBITOBO BATISSECK Magui Angèle  
*Directeur du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle*

### 2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans la déclaration de sa politique du développement technologique, le Gouvernement ambitionne de relever le défi du développement de la créativité, de la valorisation et la promotion des innovations technologiques et des produits de la recherche, qui constituent des fondements de base pour l'industrialisation. Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) constate clairement que l'absence d'une vision claire sous-tendue par une stratégie nationale de développement technologique ne permet pas de promouvoir et valoriser des innovations technologiques disponibles. En matière de protection et de propriété intellectuelle et malgré l'appartenance du Cameroun à la plupart des organisations internationales, l'insuffisance des moyens en ressources humaines et matérielles rend inopérantes ces activités. En ce qui concerne l'innovation technologique, les entreprises industrielles (agroalimentaires et manufacturières) utilisent très peu les résultats de la recherche, à peine 13 %. Cette proportion atteint seulement 2,2 % d'entreprises ayant acquis des services de recherche et développement. A titre indicatif, l'agriculture est le secteur où les résultats des centres de recherche sont les plus utilisés du fait d'une politique de vulgarisation poussée. Pour le MINMIDT et particulièrement la DDTPI, l'ancrage de ses actions dans le Domaine prend référence dans le DSCE en son paragraphe 227, relatif à la promotion des innovations technologiques : « le Gouvernement entend se doter d'une stratégie de développement technologique et de propriété intellectuelle axée sur (i) la création d'un cadre institutionnel et réglementaire et une adéquation entre le développement technologique et la formation professionnelle, (ii) la mise en œuvre des structures d'appui au développement technologique (iii) la sécurisation et le renforcement de la protection des droits de protection industrielle, et (iv) la promotion de technologies propres dans le secteur industriel ». Le programme de valorisation des inventions, innovations technologiques et actifs de la propriété industrielle, vise à orienter le développement technologique du Cameroun vers la mise en place d'un nouveau tissu industriel, bâti sur l'exploitation stratégique des innovations technologiques et commerciales, soutenues par la propriété industrielle.

<b>OBJECTIF</b>	Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle valorisés	
<b>INDICATEUR</b>	<b>Intitulé :</b>	Nombre d'actifs valorisés
	<b>Unité de mesure :</b>	Nombre
	<b>Valeur de référence</b>	<b>04</b>
	<b>année de référence</b>	2014
	<b>Valeur cible</b>	<b>10</b>
	<b>année cible</b>	2016

<b>RÉCAPITULATIF DES ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>Action 01</b> : Élaboration et mise en œuvre d'un cadre stratégique et réglementaire.</li> <li>– <b>Action 02</b> : Promotion des Technologies et Appui au Prototypage</li> <li>– <b>Action 03</b> : Protection et Promotion des Actifs de la Propriété Industrielle.</li> <li>– <b>Action 04</b> : Appui Au Programme de Mise en Place des Parcs Technologiques de Référence</li> <li>– <b>Action 05</b> : Opérationnalisation des Activités Courantes de La DDTPi</li> </ul>	
<b>DOTATIONS INITIALES</b>	<b>AE : 625 299 000</b>	<b>CP : 625 299 000</b>
<b>RESPONSABLE DU PROGRAMME</b>	Mme <b>NNOKO KOUBITOBO Magui Angèle</b> , Directeur du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	

<b>OBJECTIF</b>	Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle valorisés	
<b>Indicateur</b>	Intitulé:	Nombre d'actifs valorisés par an
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	4.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	10.0
	Année cible:	2016
<b>ACTIONS DU PROGRAMME</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Action 01: ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE</li> <li>Action 02: PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE</li> <li>Action 03: PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE</li> <li>Action 04: APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)</li> <li>Action 06: MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI</li> </ul>	
<b>DOTATIONS INITIALES</b>	AE 625 299 000	CP 625 299 000
<b>RESPONSABLE DU PROGRAMME</b>	Madame NNOKO née KOUBITOBO BATHISSECK Magui Angèle, Directeur du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle	

### 2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

- Absence de politique et de stratégie en matière du développement technologique et de propriété industrielle ;
- insuffisance du cadre institutionnel et réglementaire ;
- absence d'un cadre formel de valorisation des innovations technologiques ;
- absence d'outils d'appréciation de l'impact des actifs de propriété industrielle sur l'économie nationale;

- insuffisance des moyens affectés au programme ;
- faible taux d'utilisation des innovations technologiques par les industries locales.

### 2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

<b>RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU (au 31 décembre 2016)</b>	Mise en œuvre du Plan National de Développement de la Propriété Intellectuelle (PNDPI).	
	Elaboration d'une réglementation dédiée à l'exploitation des indications Géographiques	
	Elaboration et validation du Cahier de charges du cacao rouge du Cameroun	
	Organisation des Journées Technologiques Nationales (Prix attribués aux meilleures Innovation, JTN 2016)	
	Mise en place de sept (07) CATI Centres d'Appui à la Technologie et l'Innovation dans les universités, dont deux (02) en 2016	
	Appui au prototypage sept (07) prototypes dont 05 prototypes en 2016	
	Appui à la mise en place du Technopôle Agro-industriel (Plan Directeur, études de faisabilité, études d'Impact Environnemental et Social études géotechniques et géophysiques)	
	Mise en œuvre du programme d'appui de la propriété industrielle à la production la transformation et la commercialisation des produits de terroir (manioc et cacao)	
	Appui à la mise en œuvre de l'arrêté rendant obligatoire l'enregistrement des Noms Commerciaux	
	Trois cent (300) actifs de PI enregistrés	
<b>TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR</b>	<b>105.28%</b>	
<b>D O T A T I O N        D E CRÉDITS RÉVISES (écarts)</b>	AE : 296 685 122 (-328613878)	CP : 296 685 122 (-328613878)
<b>CRÉDITS CONSOMMÉS</b>	AE : 294 036 915	CP : 293 786 914
<b>TAUX DE CONSOMMATION</b>	<b>99,02%</b>	

**JUSTIFICATION DU  
RÉSULTAT ET DE  
L'UTILISATION DES  
RESSOURCES**

- Un cahier de charges en vue de l'enregistrement du cacao rouge en indication GÉOGRAPHIQUE a été élaboré et transmis aux producteurs du futur groupement d'IG.
- L'étude géophysique et géotechnique du site du technopole agroindustriel a été réalisée et réceptionnée. La finalisation des études de faisabilités du technopole menées par l'ONUDI a été suivi sur le terrain, réceptionné et validé par le Comité de Pilotage ;
- sept **nouveaux Centres d'Appui à la Technologie et l'Innovation dans les Universités de Dschang et de Ngaoundéré et Yaoundé.**
- organisation sous le thème : « *l'innovation technologique au service du numérique et de l'agroindustrie* », des journées technologiques nationales (JTN) Les sept meilleures innovations du Salon ont été primées.
- **300 actifs camerounais ont été enregistrés** à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle(OAPI).
- **28 brevets ont été délivrés** avec l'appui du MINMIDT dans les domaines du cosmétique, de l'agroalimentaire, de la pharmacopée traditionnelle, de l'électromécanique, des Technologies de l'Information et de la Communication(TIC).
- **38 innovateurs ont été accompagnés pour la rédaction du document de brevet** et ont bénéficié chacun de la subvention de 80% du coût relatif à la protection de leurs innovations auprès de l'OAPI.
- **Le programme d'appui de la propriété intellectuelle à la production, la transformation et la commercialisation du manioc** a été validé. Il vise à accroître la chaîne de valeur du Manioc au Cameroun et à en assurer une meilleure transformation et une commercialisation idoine.

<b>PERSPECTIVES POUR 2017</b>	<p>L'enveloppe allouée au projet est de six cent trente-neuf millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille (639 299 000). il s'agira de poursuivre la mise en place du technopole agro-industriel.</p> <p>l'appui au prototypage des inventions locales sera également poursuivi.</p> <p>les centres d'appui à la technologie et l'innovation seront étendus, de nouvelles indications géographiques enregistrées et les capacités des structures en charge de la propriété industrielle seront renforcées avec l'appui de l' (OMPI)</p>
-------------------------------	---

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	105%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 296 685 122	CP 296 685 122
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 328 613 878	Ecart CP 328 613 878
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE	CP 294 286 914
TAUX DE CONSOMMATION		99,19 %

### 2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

#### Action 01 ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN CADRE STRATEGIQUE ET JURIDIQUE

Les résultats ont été atteints et les éléments de justification tels que les projets de contrats pour les études, les bons d'engagement, les procès-verbaux de réception, et les mémoires de décharge des comités mis en place sont disponibles.

OBJECTIF	Renforcer le cadre juridique, réglementaire et stratégique du développement technologique et de la propriété industrielle							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de projets de loi et textes d'application élaborés et transmis à la très haute hiérarchie			TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  133.33%		
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		08					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	15 000 000	15 000 000	13 000 000	13 000 000				

## Action 02 PROMOTION DES TECHNOLOGIES ET APPUI AU PROTOTYPAGE

La poursuite du prototypage, de l'extension des centres d'Appui à la Promotion et l'Innovation au sein des Universités (CATI) et la réalisation de l'étude pour la mise en place d'un incubateur technologique pour faciliter la réalisation des prototypes.

OBJECTIF	Intensifier la promotion et la valorisation des technologies							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de technologies valorisées par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  120%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	178 000 000	178 000 000	165 890 275	165 890 275				

### Action 03 PROTECTION ET PROMOTION DES ACTIFS DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE

Les ressources de cette action ont été utilisées essentiellement dans des missions sur le terrain. Les rapports des différentes missions et ceux des différentes Journées célébrées sont disponibles.

Le programme d'appui à la production, la transformation et la commercialisation du Manioc a été validé par les parties prenantes et transmis au programme manioc du MINAGRI pour sa mise en œuvre.

OBJECTIF	Accroître le nombre d'actifs de la propriété industrielle protégés							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'actifs de la propriété industrielle protégés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  83.87%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		260.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		310.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		260					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	42 000 000	42 000 000	35 000 000	35 000 000				

## Action 04 APPUI A LA MISE EN PLACE DES PARCS TECHNOLOGIQUES DE REFERENCE (TECHNOPOLES)

Les extraits suivants sont disponibles :

- Procès Verbaux de réception des études disponibles ;
- Les rapports des études de faisabilité

Le rapport de l'étude géophysique et géotechnique.

OBJECTIF	Poursuivre la mise en place des technopoles (phase 2,3)							
Indicateur	Intitulé:		Etat d'avancement des travaux(Phase)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		Ph					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		2.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	60 000 000	60 000 000	58 994 847	58 994 847				

**Action 06 MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE LA PI**

Les bons d'engagement, les procès-verbaux de réception et les fiches d'affectation de matériels et d'outils sont disponibles. Seul 7,3% du budget disponible dans cette rubrique était disponible pour nous, car comme nous l'avons mentionné précédemment 92.7% de ce budget est lié à la gestion du personnel en terme de salaires et autres, et la DDTPI n'est pas accréditée sur ces lignes.

OBJECTIF	Assurer la bonne mise en œuvre des activités de développement technologique et de la PI							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des actions inscrites dans la feuille de route ministérielle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  96%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		89.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		96					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	330 299 000	330 299 000	23 800 000	23 800 000				

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.4. PROGRAMME 379

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE  
SOUS-SECTEUR MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT  
TECHNOLOGIQUE

Responsable du programme

Mr NDANA MEKOGO Raymond  
*Directeur des Affaires Générales*

### 2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Du fait de sa création récente, le MINMIDT est confronté à trois difficultés majeures à savoir:

- l'insuffisance des locaux tant au niveau des organes centraux que déconcentrés;
- la mise en œuvre lente des dispositions du nouvel organigramme ;
- le manque qualitatif et quantitatif de personnel

<b>OBJECTIF</b>	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINMIDT	
<b>INDICATEUR</b>	<b>Intitulé :</b>	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINMIDT
	<b>Unité de mesure :</b>	Pourcentage
	<b>Année de référence</b>	2014
	<b>Valeur de référence</b>	<b>70</b>
	<b>Année cible</b>	2016
	<b>Valeur cible</b>	<b>100</b>
<b>RÉCAPITULATION DES ACTIONS</b>	Action 01 : Coordination et Suivi des Activités des Service du MINMIDT Action 02 : Études stratégiques et planification au MINMIDT Action 03 : Gestion financière et budgétaire au MINMIDT Action 04 : Développement du système d'information statistique au MINMIDT Action 05 : Amélioration du cadre de travail au MINMIDT Action 06 : Développement des Ressources Humaines Action 07 : Développement des TIC au MINMIDT Action 08 : Contrôle et Audit Interne au MINMIDT Action 10 : communication et relation publique au MINMIDT Action 11 : gestion des ressources documentaires au MINMIDT	
<b>DOTATIONS INITIALES</b>	<b>AE : 3 543 478 000</b>	<b>CP : 3 543 478 000</b>
<b>Responsable du programme</b>	<b>M. EBAH ABADA Édouard, Secrétaire Général</b>	

<b>OBJECTIF</b>	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINMIDT.	
<b>Indicateur</b>	<b>Intitulé:</b>	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINMIDT
	<b>Unité de mesure</b>	%
	<b>Valeur de référence:</b>	90.0
	<b>Année de référence:</b>	2014
	<b>Valeur Cible</b>	100.0
	<b>Année cible:</b>	2016

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINMIDT	
	Action 02:	ETUDES STRATÉGIQUES ET PLANNIFICATION AU MINMIDT	
	Action 03:	GESTION FINANCIÈRE ET BUDGETAIRE AU MINMIDT	
	Action 04:	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINMIDT	
	Action 05:	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINMIDT	
	Action 06:	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
	Action 07:	DÉVELOPPEMENT DES TIC AU MINMIDT	
	Action 08:	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT	
	Action 09:	CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT	
	Action 10:	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT	
	Action 11:	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 543 478 000	CP 3 543 478 000	
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr NDANA MEKOGO Raymond, Directeur des Affaires Générales		

## 2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 379 a été exécuté dans un contexte d'activité parlementaire intense. Le Ministre devait défendre plusieurs projets de loi et coordonner la finalisation du Plan Directeur d'Industrialisation.

Par ailleurs le Décret Présidentiel N°2015/434 du 02 décembre 2015 a permis la nomination d'un nouveau Ministre. Ce changement a nécessité de prendre certaines dispositions logistiques et administratives en vue de la continuité du service.

En plus de ces cas majeurs le problème d'insuffisance des locaux dans les services centraux s'est avéré urgent puisque les structures logées sur le site du lac municipal ont été invités à déguerpir en vue de la construction d'un site touristique. Il a fallu trouver en urgence et en collaboration avec le MINDCAF, un site pour les reloger.

## 2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

<b>RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU (au 31 décembre 2016)</b>	Supervision du secteur minier
	Organisation des stages académiques et professionnels
	Fonctionnement des délégations régionales et départementales
	Réhabilitation des services du MINMIDT
	Équipement des Services du MINMIDT
	Amélioration de la communication spécialisée

	<p>Organisation des conférences annuelles des services centraux, déconcentrés et organismes sous tutelle</p> <p>Révision et actualisation des documents de planification du MINMIDT</p> <p>Élaboration d'un Manuel de Procédure Administrative</p> <p>Extension et interconnexion du réseau informatique</p>	
<b>TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR</b>	<b>88,53 %</b>	
<b>D O T A T I O N D E CRÉDITS RÉVISÉS (écarts)</b>	<b>AE : 3 507 048 729 (+386570729)</b>	<b>CP : 3 507 048 729 (+386570729)</b>
<b>CRÉDITS CONSOMMÉS</b>	<b>AE : 3 258 456 320</b>	<b>CP : 3 242 033 321</b>
<b>TAUX DE CONSOMMATION DE CRÉDIT</b>	<b>92.44%</b>	
<b>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES</b>	Ce résultat se justifie par une amélioration conséquente de la gestion de la dépense. L'exécution du budget s'est déroulée dans un climat apaisé qui a permis à chaque ordonnateur d'engager ses dépenses.	
<b>PERSPECTIVES POUR 2017</b>	<p>La dotation du programme en 2017 est répartie sur les 11 actions que comporte le programme support tel qu'harmonisé dans tous les départements ministériels.</p> <p>En plus des activités courantes de coordination, de supervision et d'appui aux programmes opérationnels, un accent sera mis sur la maturation des projets afin de disposer d'une banque de projets en attente de financement. La maîtrise des effectifs et de la masse salariale sera également un enjeu important en vue de la mise en œuvre du projet SIGIPES 2.</p>	

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	88%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 879 448 727	CP 3 879 448 727
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -335 970 727	Ecart CP -335 970 727
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE	CP 3 619 729 634
TAUX DE CONSOMMATION		93,31 %

## 2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

### Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICE DU MINIMIDT

La lourdeur des procédures passation des marchés publics a ralenti la mise en œuvre de certaines activités de la feuille de route qui en dépendaient, d'où la non atteinte totale de l'objectif fixé.

OBJECTIF	Mettre à disposition des moyens d'accompagnement favorables à la mise en œuvre et au suivi des activités des structures des organes centraux, déconcentrés et sous tutelle du MINIMIDT							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  83%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		70.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		83					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 159 980 000	2 159 980 000	1 625 221 000	1 625 221 000				

## Action 02 Etudes stratégiques et planification au MINMIDT

Les ressources allouées à cette action ont permis d'élaborer les rapports de revue des programmes et du CDMT.

Un atelier de pré validation des éléments de maturité a été organisé et a permis l'obtention d'une note de 98% à la conférence d'évaluation des CDMT au MINEPAT.

OBJECTIF	Promouvoir la planification et meilleure mise en œuvre de la stratégie ministérielle							
Indicateur	Intitulé:	Nombres d'outils de la planification et de mise en œuvre de la stratégie disponibles par an					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	3.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	144 234 000	144 234 000	98 780 709	98 780 709				

### Action 03 Gestion financière et budgétaire au MINMIDT

Les ressources allouées ont permis la réalisation des outils suscités et un meilleur suivi de l'exécution du budget.

OBJECTIF	Promouvoir la planification et la culture de l'évaluation							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'outils de la chaîne PPBS disponibles par				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	130 000 000	130 000 000	119 600 000	119 600 000				

## Action 04 Développement du système d'information statistique au MINMIDT

La banque de données statistique a été élaborée

Les rapports des études prospectives et industrielles ont été produits

L'annuaire statistique a été produit.

OBJECTIF	Améliorer le dispositif statistique du MINMIDT							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'annuaire statistiques produit par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	25 000 000	25 000 000	20 938 625	20 938 625				

## Action 05 Amélioration du cadre de travail au MINMIDT

Les ressources allouées ont permis de réhabiliter les délégations régionales et départementales, d'acquérir du matériel et mobilier de bureau des services centraux et déconcentrés et le matériel roulant. Compte tenu des ressources allouées au MINMIDT et à la réalisation d'autres projets prioritaires, l'enveloppe allouée à cette action n'a pas pu être revue à la hausse. Ce qui justifie le taux maintenu à 10%. Les études sur la construction de l'immeuble siège n'ont pas pu être effectuée à cause de la non attribution d'un site. Les crédits y afférents ont permis l'acquisition du matériel informatique et l'extension du réseau.

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et des équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		volume des investissement en construction, rehabilitation et equipement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  60%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		20.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	316 000 000	316 000 000	273 070 252	273 070 252				

## Action 06 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Les ressources allouées à cette action ont permis de former 380 personnels au cours de l'année 2016. Le projet de formation n'a pas pu être exécuté à cause de dysfonctionnement dans le processus de passation du marché.

OBJECTIF	Renforcement des capacités du personnel et gestion de la carrière et de la solde							
Indicateur	Intitulé:	Taux de production annuel des actes de carrières, solde et pensions				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  90%		
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	80.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	90						
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation du plan de formation annuel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  90%		
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	50.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	90						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	413 000 000	413 000 000	438 439 141	438 439 141				

## Action 07 Développement des TIC au MINMIDT

Les ressources ont été essentiellement utilisées pour payer les prestataires ayant réalisés le marchés sur le réseau à Ngouso et Nkolbisson ainsi que l'audit du par cet l'acquisition des logiciels authentiques.

OBJECTIF	Améliorer la performance du MINMIDT, par l'utilisation des TIC.							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'accessibilité aux TIC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  87.5%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		70					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	46 500 000	46 500 000	41 400 000	41 400 000				

## Action 08 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE AU MINMIDT

Le but visé dans le cadre de la sensibilisation de la lutte contre la corruption a été atteint car le rayon d'action n'était que la région du centre, ce qui représente 10% du travail à réaliser. Les activités de l'Inspection Générale ont été budgétisées dans cette action.

Ce qui ne permet pas d'évaluer la performance dans cette action

Des dotations budgétaires ont été allouées aux inspecteurs afin d'optimiser leur rendement.

OBJECTIF	Assurer une gestion efficiente des ressources							
Indicateur	Intitulé:		Niveau d'atteinte des objectifs des résultats				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	95 589 000	95 589 000	70 600 000	70 600 000				

## Action 09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINMIDT

La modicité des sommes allouées à ces activités ne favorise pas l'atteinte des objectifs. De plus, le manque de collaboration avec les services techniques dans le traitement des dossiers et l'élaboration des actes sont également des freins.

OBJECTIF	Optimiser la production / présentation des textes juridiques et la gestion du contentieux							
Indicateur	Intitulé:		pourcentage de textes et de conclusions juridiques élaborés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		70.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	110 675 000	110 675 000	1 101 399 000	1 101 399 000				

## Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINMIDT

Les fonds alloués à cette action ont permis la souscription à des publi reportages dans la presse nationale et internationale, la couverture médiatique des évènements et la mise à jour du site web.

OBJECTIF	Promouvoir la politique du gouvernement dans les secteurs des mines, de l'industrie, du développement technologique et de la qualité							
Indicateur	Intitulé:		Nombres des supports issus de la réalisation des activités par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		37.0				83.33%	
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		60.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		50					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	85 500 000	85 500 000	75 000 000	75 000 000				

## Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINMIDT

Une formation de 54 personnels des services centraux et déconcentrés ainsi que le suivi desdits personnels dans leurs structures respectives pendant un mois ont été organisés.

OBJECTIF	Améliorer la qualité de la gestion documentaire au MINMIDT							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de documents classés selon le plan de classement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  70%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		50.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		35					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	17 000 000	17 000 000	15 000 000	15 000 000				

### 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

### 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Afin d'atteindre son objectif stratégique qui est d'assurer l'industrialisation à travers la transformation des matières premières locales ainsi que la promotion des exportations, le MINMIDT a exécuté ses 4 programmes pour un taux de réalisation global de **88.26%** des actions inscrites sur la feuille de route. Les détails des activités menées conformément aux sous objectifs sont répartis ainsi qu'il suit:

#### i. **la valorisation des richesses minières du pays :**

- la canalisation de certaines substances minérales par le CAPAM et le prélèvement de 15% de la production de l'or issu des exploitations artisanales a permis la rétrocession de plus de 168 kg d'or au trésor public;
- l'adoption du code minier par le Parlement et sa promulgation à travers la loi 2016/017 du 14 décembre 2016 par le Président de la République va permettre un meilleur encadrement juridique des activités dans le secteur minier;
- la réalisation des campagnes géophysiques aéroportées en collaboration avec le PRECASEM a permis la couverture cartographique du territoire National à 80 % ;
- 

#### ii. **la promotion de la transformation de l'aluminium et de l'acier :**

Le projet de fer de MBALAM en particulier et les projets miniers en général ont connu des retards dus à la chute drastique des cours des matières premières sur le marché international. Un comité interministériel a été mis en place aux Services du Premier Ministre afin de suivre la mise en œuvre de ces projets. Les travaux du comité ont abouti à la signature d'un accord de transition pour la réorientation stratégique du projet de Fer de Mbalam entre l'État et CAMIRON. Il est nécessaire de construire certaines infrastructures avant le démarrage de l'exploitation. Un partenaire a d'ailleurs été sélectionné à cet effet et un MOU a été signé avec le Ministère des Travaux Publics. Il convient de souligner que ce projet va générer plus de 50 000 milliards F CFA en 25 ans, avec un Taux de Rentabilité Interne de 27,4 %

#### iii. **développement des filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois :**

- le processus d'élaboration du Plan Directeur de l'Industrialisation(PDI) a connu de retards considérables dû essentiellement aux lenteurs administratives. La finalisation du PDI est prévue en cette année 2016. Néanmoins les premiers livrables ont été élaborés et validés. Il s'agit de l'état des lieux et de l'étude diagnostic
- l'accompagnement de l'investissement privé a abouti :
  - o à l'implantation de nouvelles cimenteries telles que DANGOTE et CIMAF. S'agissant de DANGOTE, le lancement des activités s'est tenu en 2015 à Douala sous la présidence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. La Cimenterie G-POWER CEMENT est en construction à Limbé.
  - o à l'augmentation de la capacité de production de SIC-CACAO avec la transformation de 18 000 tonnes supplémentaires de poudre de cacao en 2015. Ceci va permettre la transformation

de 25% de la production nationale des fèves de cacao, contre 15%.

o dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote du programme d'appui à la transformation locale du cacao, cinq unités industrielles ont été sélectionnées afin d'atteindre un taux de transformation de près de 30% d'ici 2017. Ce programme vise à faire passer le taux de transformation actuel de cacao qui est de 15%, à 40% d'ici 2020 suivant les prescriptions du DSCE. Les Cinq unités industrielles retenues pour la phase pilote de 2015 à 2017 sont NOHANYAMEDJO à Douala dans le Littoral; FAPAMINDUSTRY à Mbalmayo au Centre; Commune de Meyomessala au Sud; PROTCAO à Bertoua à l'Est; PRODUCAM à KEKEM à l'Ouest.

#### iv. **l'objectif de faire du Cameroun une véritable destination**

##### **d'investissements :**

- après la promulgation de la loi 004 du 18 avril 2013 portant incitation à l'investissement privé en République du Cameroun, 44 conventions ont signées depuis 2014. Les investissements prévisionnels sont chiffrés à 429 milliards de francs CFA et près de 15600 potentiels dès la mise en œuvre de ces projets. Les entreprises sont réparties dans les domaines de l'agro-industrie, la construction métallique, l'industrie pharmaceutique, les matériaux de construction, les matériaux de transport et logements sociaux.
- la mise en place d'un guichet d'accueil des investisseurs étrangers dans les aéroports.
- L'harmonisation des inspections des établissements classés conformément aux recommandations du CBF afin d'améliorer le climat des affaires.

#### v. **Sur la promotion et le développement des normes et qualités ;**

- l'élaboration du projet de loi sur la sécurité sanitaire des aliments,
- l'adoption de 900 nouvelles normes,
- l'élaboration du programme d'évaluation de la conformité avant embarquement,
- l'assainissement du secteur des whiskies en sachet.

#### vi. **la promotion et la valorisation des innovations technologiques :**

- l'élaboration du Programme National du Développement Technologique et de la Propriété Industrielle;
- l'élaboration du Document de politique gouvernemental de la PI ;
- l'élaboration du Document de stratégie nationale de développement technologique ;
- la Construction d'un bio digesteur pour la création du biogaz à partir des déchets;
- la construction d'un séchoir modulable avec contrôle de température ;
- la Promotion de 40 technologies menées sur le plan national à travers les Journées technologiques nationales;
- la réalisation de l'étude caractéristique du cacao rouge pour la phase I du cahier de charge,
- l'identification des bassins de production du cacao rouge et la circonscription de la zone de production ;
- la conception et la mise en fonctionnement des actifs camerounais de la propriété intellectuelle,

- la conception du document technique du branding du poivre blanc de Penja.

### 3.2. LEÇONS APPRISSES

Au terme de ces travaux, nous pouvons constater qu'au cours de l'exercice budgétaire 2016, la mise en œuvre des programmes au MINMIDT a connu une meilleure exécution que dans les exercices précédents. Cependant on note avec regret la non consommation des crédits destinés à la création des zones économiques faute de textes réglementaires sur le transfert de compétence. Ces crédits (150 millions) étaient une instruction contenue dans la lettre de cadrage. Il conviendrait que les structures qui initient ces lettres et soumettent à la signature de la haute hiérarchie s'assurent de leur maturité.

Ainsi, il peut être relevé comme leçon qu'une mauvaise définition des objectifs et des indicateurs des programmes, de même que la budgétisation des projets immatures ont mitigé l'atteinte des objectifs assignés au MINMIDT.

Par conséquent, pour les exercices futurs, ces points devront être corrigés afin de permettre au MINMIDT d'être plus performant.

### 3.3. PERSPECTIVES 2017

Afin d'améliorer la performance globale du MINMIDT, il serait nécessaire de:

- Reformuler certains indicateurs afin de les rendre SMART;
- S'assurer du suivi de l'atteinte des objectifs à travers des tableaux de bord et le renseignement des bases de données statistiques;
- respecter des critères de maturation des projets pour faciliter l'exécution du budget tout en permettant d'atteindre aisément les objectifs du projet;
- Augmenter la dotation réservée aux études: en effet, le MINMIDT est un ministère stratégique, l'implantation des industries ; l'exploitation des mines et la production des prototypes des inventions nécessitent essentiellement des études de faisabilité et de maturation des projets. Cependant, les moyens consacrés à la réalisation des études restent limités, ce qui ne permet pas d'enrichir le portefeuille des projets à soumettre aux investisseurs pour financement;
- Procéder au recrutement qualitatif et quantitatif des ressources humaines dans les métiers de l'industrie, la mine et la géologie;
- S'assurer de la cohérence entre les tâches et les activités, les activités et les actions; et les actions et les programmes. Ceci permettra d'assurer la chaîne de résultat.

**Les perspectives du MINMIDT pour les années à venir se rapportent aux points ci-après :**

- l'accélération de la promulgation du projet de loi portant Code Minier afin d'assurer la régulation du secteur minier;
- l'extension du traçage et de la certification aux autres substances précieuses en plus du

diamant sous la houlette du SNPPK;

- l'intensification de l'amélioration de l'information géologique et minière ;
- la prospection de nouveaux gisements diamantifères ;
- la mise en place d'une base de données statistique pour la production du diamant;
- la poursuite de la mise en œuvre de la loi portant code des investissements au Cameroun ;
- La finalisation du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) ;
- L'élaboration de la loi d'orientation et de la loi de programmation de la politique industrielle du Cameroun ;
- Le suivi de la mise en œuvre de la loi sur les incitations à l'investissement privé ;
- La poursuite de la mise à niveau des entreprises du secteur minier;
- La promotion de nouvelles indications géographiques ;
- La poursuite des études en vue de la création d'un technopole agroindustriel au Cameroun ;
- La promotion de la bonne gouvernance ;
- L'amélioration des conditions de travail au MINMIDT ;
- La construction de l'immeuble siège du MINMIDT.